



## Règlement d'adhésion et des cotisations

### Conditions générales

Ce règlement s'applique à tous les joueurs du LHC Academy (LHCA).

Le joueur devient membre de la LHCA après confirmation de la réception du formulaire d'inscription complété en bonne et due forme. Les places dans la LHCA sont limitées par les ressources à disposition (personnel, capacité des infrastructures). Par conséquent, la LHCA peut refuser une inscription à la suite d'une évaluation du niveau du joueur.

En complétant le formulaire d'inscription, le joueur (ou son représentant légal) est réputé avoir accepté le présent Règlement ainsi que la charte du club décrivant les valeurs éthiques et les principes de fairplay et de respect appartenant à ce dernier.

En complétant le formulaire d'inscription, le joueur (ou son représentant légal) consent à être photographié lors des activités du club, ainsi qu'à l'utilisation par le club des photographies prises lors de ses activités à des fins publicitaires, notamment sur son site internet et ses réseaux sociaux.

L'assurance en cas d'accident est à la responsabilité du joueur (ou de son représentant légal). La LHCA décline toute responsabilité en cas d'accident, de maladie ou de dommage à la propriété d'un(e) participant(e).

Sauf démission donnée par écrit (ou par email à [lhacademy@lausannehc.ch](mailto:lhacademy@lausannehc.ch)) avant le 1<sup>er</sup> mai pour la fin de la saison, l'adhésion au club se renouvelle de manière tacite pour la saison suivante, selon la catégorie de jeux convenue par les entraîneurs. En cas de démission tardive, la cotisation prévue demeurera pleinement due au club, le blocage de la licence demeurant réservé.

Le joueur (ou son représentant légal) s'engage à tenir à jour les données personnelles des représentants légaux dans le système de référence du club (app.myice.hockey). Ces données personnelles incluent l'adresse principale pour la facturation, ainsi que le numéro de téléphone et l'adresse email de contact.

### Cotisations

Le paiement des cotisations dans les délais (30 jours après facturation) est obligatoire. Les factures sont envoyées par le club au début de la saison de glace.

L'objectif des cotisations est de contribuer aux coûts opérationnels de la LHCA. Les tarifs des cotisations des joueurs sont définis en fonction des prestations fournies par le club par rapport à la catégorie d'âge et au niveau de jeu (voir tableau des cotisations ci-après).

En cas d'inscription après le 1<sup>er</sup> décembre, les cotisations annuelles pour la saison sont réduites de 50%.

En cas de départ en cours de saison, et indépendamment des motifs de celui-ci, la cotisation annuelle reste intégralement due.

Les cotisations restent également dues dans leur totalité en cas d'absence prolongée du joueur, et ce, jusqu'à concurrence de 3 mois d'absence. Toutefois, une restitution partielle peut être demandée au club après le 3<sup>ème</sup> mois d'absence en cas de problème de santé confirmé par une attestation médicale.

Le club peut, via sa Fondation, offrir un soutien sportif, financier et moral des enfants en situation de handicap, de précarité sociale ou de maladie. Les demandes pour ces types d'aide doivent être soumises via le site de la LHC Fondation ([lhcfondation.ch](http://lhcfondation.ch)).

## Annexe :

### Tableau des cotisations applicable dès la saison 2024/25

	Animation			Ambition			Elite			
Niveau	Ecole de hockey	Groupe FUN	U13/15	U9	U11	U11 Avancés/ U13 Top	U13 Elite	U15 Elite	U17 Elite	U20 Elite
Entrainements de glace par semaine en hiver (moyenne)	1	1	1-2	1-2	2-3	2-3	3	3	4	4
Coaching	Coaching professionnel assisté par bénévoles	Bénévoles	Bénévoles	Coaching professionnel assisté par bénévoles	Coaching professionnel assisté par bénévoles	Coaching professionnel assisté par bénévoles	Professionnel	Professionnel	Professionnel	Professionnel
Entrainements hors glace	n/a	à définir par les coaches		Introduction	Introduction	Professionnel	Professionnel	Professionnel	Professionnel	Professionnel
Abonnement pour le patinage public à un tarif réduit de 30 CHF	no	no	oui	oui	oui	oui	oui	oui	no	no
Accès aux matchs LHC*	no	no	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Cotisations annuelles programme d'hiver	200 CHF	150 CHF	650 CHF	800 CHF	950 CHF	950 CHF	1 250 CHF	1 250 CHF	selon contrat	selon contrat
Tarif pour le program d'été new	n/a	n/a	n/a	280 CHF	280 CHF	280 CHF	320 CHF	320 CHF	selon contrat	selon contrat
Contribution aux initiatives de récolte de fonds**	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	500 CHF	500 CHF
<b>Coût total du programme d'équipe par saison</b>	<b>200 CHF</b>	<b>150 CHF</b>	<b>650 CHF</b>	<b>1 080 CHF</b>	<b>1 230 CHF</b>	<b>1 230 CHF</b>	<b>1 570 CHF</b>	<b>1 570 CHF</b>	<b>500 CHF</b>	<b>500 CHF</b>
** Droit à une place debout pendant la saison régulière (sous réserve de disponibilité)										
*** Contribution minimale lors des initiatives ou événements de récolte de fonds										

### Autres conditions :

20% de rabais sont accordés pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> enfants inscrits de la même famille dans les catégories U9 et plus âgés.